

# Une manière de voir la politique de santé mentale en France

Nicole GARRET-GLOANEC - Pédopsychiatre, Centre Nantais de la Parentalité, Secteur 2 de Psychiatrie Infanto-Juvenile, CHU de Nantes

Année de publication : 2002

Type de ressources : Rhizome - Thématique : Psychiatrie, SCIENCES HUMAINES, SCIENCES MEDICALES, Sciences politiques

Télécharger l'article en PDF

Rhizome n°8 - La psychiatrie publique en questions. 1er volet Paroles de psychiatres (Avril 2002)



## Bulletin national santé mentale et précarité

### La psychiatrie publique en questions

#### 1<sup>er</sup> volet : Paroles de psychiatres

**édité**  
Jean FANTON

**Le nombre de citations est le premier d'une colonne sur l'avenir de la psychiatrie publique. La question « santé mentale et précarité » se pose en deux étapes. Depuis le rapport Paul Bricaud, un autre est venu par « la plus grave mentalité » émis par Bernard Kanner (Nov. 2001).**

**Cinq ans après un état des lieux, ce numéro est le lieu de tous les dangers. Pourquoi ?**

**1<sup>er</sup>) Parce que la parole a été donnée aux psychiatres ! Ce qui n'est que l'usage de l'écriture sous ses multiples interrogations du champ de la santé mentale et de la précarité.**

**2<sup>e</sup>) Parce que ce numéro a été conçu comme un forum, qui ne correspond pas nécessairement à la ligne éditoriale du Comité de Rédaction.**

**3<sup>e</sup>) Parce qu'un forum a nécessairement des aspects contradictoires qui dépassent d'ordinaire l'esprit des textes. L'objectif de donner l'avenir dans l'air contemporain, sous réserve d'une rigoureuse réflexion.**

**La contribution demandée aux auteurs collectifs pour ce numéro portait sur l'avenir du dispositif de psychiatrie publique à partir des questions suivantes :**

- **Le champ de la santé mentale, centré sur la souffrance psychique et non plus sur la maladie, constitue-t-il le préalable à la diffusion de la psychiatrie dans le social ou à son réaménagement des relations et des dispositifs à la mesure de notre temps ?**
- **La psychiatrie arrive-t-elle à s'inscrire de la souffrance psychique des personnes précaires ?**
- **Le secteur de psychiatrie est-il adapté aux soins des personnes précaires ?**
- **Le secteur de psychiatrie a-t-il les moyens de notre société ?**

**La lecture des textes vous permet d'identifier une analyse globale des problèmes qu'il s'agit d'abord de reconnaître comme tel, ce qui est congruent avec ce qui est attendu et ce qu'on veut tel ou tel. Après tout, le rapport Bricaud-Lacaze (1990) a été un précédent la maladie des inter-venants sociaux, un relation avec les processus sociaux et la prise en compte d'une souffrance psychique d'origine sociale. Pourquoi faudrait-il moins avec le langage le langage des pays, particulièrement celui des psychiatres ? Les enjeux sont donc d'abord dans les relations elles, avec un dialogue dans le temps et des particularités, un rapport avec chaque chose. Certes, ce rapport préconise un système de santé mentale sans les psychiatres, sans doute ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent, ce qu'ils refusent, les valeurs dans de vouloir être présents, leurs points aveugles, etc.**

**Index :**

Le cadre des psychiatres, le dialogue par Jean Fanton	p. 3	Les modes, pratiques, souffrances psychiques en France	p. 3 et 11
Le psychiatre, une discipline médicale traditionnelle	p. 3	Intégrer religion, performance et psychiatrie publique	p. 15/16
Le « mentalisme » : savoirs dominés et invisibles		Le secteur de santé publique de notre société de France	p. 15/16

**Au sommaire**



« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit »  
et par la « science » et la « philosophie »

« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 1-4	« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 1-4
« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 5-10	« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 5-10
« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 11-15	« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 11-15
« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 16-20	« L'ÉCONOMIE » est elle-même guidée par le « droit » et par la « science » et la « philosophie »	p. 16-20